



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
15 août 2017
Français
Original : anglais

Seconde session ordinaire de 2017

5-11 septembre 2017, New York

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Dialogue structuré sur le financement

**Examen annuel de la situation financière pour 2016
Rapport de l'Administrateur**

Résumé

On trouvera dans le présent rapport un aperçu de la position financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) à la fin de 2016. Le PNUD a maintenu une position d'actif net positive à son bilan et son solde de trésorerie constaté en fin d'année était supérieur au seuil prescrit par le Conseil d'administration.

Le montant total des produits a augmenté de 6 %, pour s'établir à 5,103 milliards de dollars (contre 4,820 milliards en 2015), tandis que les produits provenant des contributions enregistrent une hausse de 8 % pour se situer à 4,866 milliards (4,486 milliards en 2015). Le montant total des charges était de 4,660 milliards de dollars (contre 5,057 milliards en 2015).

L'année 2016 a été marquée par une situation financière difficile. Les contributions aux ressources ordinaires ont diminué de 12 %, passant de 704 millions de dollars en 2015 à 618 millions en 2016, dont un montant de 15 millions représentant les ressources allouées par les gouvernements des pays de programme (contre 23 millions en 2015). Les charges imputées aux ressources ordinaires ont diminué proportionnellement de 13 %, passant de 823 millions en 2015 à 712 millions en 2016, et sont restées supérieures au montant total des produits, la différence ayant été comblée en puisant dans l'excédent cumulé (à l'exclusion des ajustements sur années antérieures non réalisés).

Le montant des contributions versées au titre des autres ressources a augmenté de 12 %, passant de 3,782 milliards de dollars en 2015 à 4,248 milliards en 2016. Les ressources ordinaires ont constitué 13 % du volume total des ressources et les autres ressources 87 % contre, respectivement, 16 % et 84 % en 2015.



Please recycle



Les contributions au titre des autres ressources comprennent les éléments suivants : des fonds alloués par les gouvernements des pays de programme d'un montant de 980 millions de dollars, en hausse de 9 % (901 millions en 2015) ; des contributions de pays donateurs, dont le montant a augmenté de 12 %, passant de 1,335 milliard de dollars en 2015 à 1,489 milliard en 2016 ; des contributions de partenaires multilatéraux, qui ont augmenté de 15 %, passant de 1,546 milliard de dollars en 2015 à 1,778 milliard en 2016. Les dépenses engagées au titre des autres ressources ont diminué de 7 %, passant de 4,460 milliards de dollars en 2015 à 4,151 milliards en 2016, soit un niveau qui demeure supérieur à celui des contributions.

Le PNUD coordonne l'action du système des Nations Unies au niveau des pays et joue un rôle crucial dans la recherche de cohérence en matière de développement. Le montant des ressources financières destinées aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs, aux programmes communs et aux autres organismes des Nations Unies, qui contribuent à faire progresser la cohérence, a augmenté de 10 %, passant de 1,389 milliard de dollars en 2015 à 1,532 milliard en 2016.

Le montant total des produits du FENU s'établit à 53 millions de dollars. Le montant des contributions a diminué, passant de 58 millions de dollars en 2015 à 55 millions en 2016. Le montant total des dépenses, principalement au titre d'activités de développement, a diminué, passant de 67 millions de dollars en 2015 à 63 millions en 2016, niveau qui reste supérieur à celui du total des produits, la différence ayant été comblée en puisant dans les excédents cumulés des années précédentes.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration voudra peut-être :

- a) Prendre acte des documents DP/2017/30, DP/2017/30/Add.1, et DP/2017/31 ;
- b) Prendre note de l'importance des ressources ordinaires, qui constituent l'assise de l'appui du PNUD aux pays de programme, en particulier ceux qui sont les plus pauvres et les plus vulnérables, ainsi qu'à la cohérence et à l'efficacité du système des Nations Unies pour le développement ;
- c) Exhorter les États Membres à privilégier l'apport de ressources ordinaires et d'autres ressources souples, telles que les nouveaux guichets de financement, étant entendu que de nouvelles réductions des ressources ordinaires compromettraient la capacité du PNUD d'atteindre les résultats stratégiques prévus ;
- d) Rappeler qu'il importe que les financements soient prévisibles, que les paiements soient effectués en temps opportun et que les engagements pluriannuels de contributions soient respectés afin d'éviter tout problème de liquidité concernant les ressources ordinaires ;
- e) Engager vivement les États Membres qui n'ont pas encore versé leur contribution au titre des ressources ordinaires pour 2017 à le faire, et encourager les pays qui n'ont pas jusqu'à présent contribué aux ressources ordinaires à envisager de le faire ;
- f) Rappeler la décision 2013/30, et exhorter tous les pays de programme à remplir leurs obligations en ce qui concerne les contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Vue d'ensemble de la situation financière du PNUD	5
A. Produits.....	5
B. Charges.....	8
C. Excédent cumulé.....	9
III. Ressources ordinaires	11
A. Produits.....	11
B. Charges.....	14
C. Ressources ordinaires et dépenses du budget intégré.....	16
D. Excédent cumulé.....	18
IV. Partage des coûts	18
A. Produits.....	18
B. Charges.....	22
C. Excédent cumulé.....	23
V. Fonds d'affectation spéciale.....	23
A. Produits.....	23
B. Charges.....	25
C. Excédent cumulé.....	26
VI. Ressources au titre des services d'appui remboursables et activités diverses	26
A. Produits.....	26
B. Charges.....	27
C. Recouvrement des coûts.....	29
D. Excédent cumulé.....	29
E. Divers.....	30
VII. Réforme de l'ONU et appui aux autres organismes des Nations Unies	32
A. Fonction d'administrateur délégué du PNUD	32
B. Appui aux organismes des Nations Unies.....	32
C. Activités de coordination des activités de développement des Nations Unies	32
D. Coût des mesures de sécurité prescrites par l'ONU.....	32
VIII. Pour un PNUD vert	33
IX. Fonds administrés par le PNUD (Fonds d'équipement des Nations Unies).....	33

Annexes (accessibles sur le site Web du Conseil d'administration du PNUD)

- I. Vue d'ensemble du PNUD
 - A. État des résultats financiers de l'année terminée le 31 décembre 2016
 - B. État de la situation financière au 31 décembre 2016
- II. Ressources ordinaires – comparaison des montants inscrits au budget et des montants effectifs, 2016
- III. A. Comparaison des montants inscrits dans le plan de ressources intégré de 2014-2016 et des montants effectifs de 2016
 - B. Éléments institutionnels du plan de ressources intégré, par groupe fonctionnel
Comparaison des estimations de 2014-2017 et des montants effectifs de 2014-2016
 - C. Ressources allouées aux postes, par situation géographique
- IV. Fonds d'équipement des Nations Unies – vue d'ensemble
 - A. État des résultats financiers de l'année terminée le 31 décembre 2016
 - B. État de la situation financière au 31 décembre 2016
- V. Explication des termes utilisés dans les documents [DP/2017/30](#) et [DP/2017/30/Add.1](#)

I. Introduction

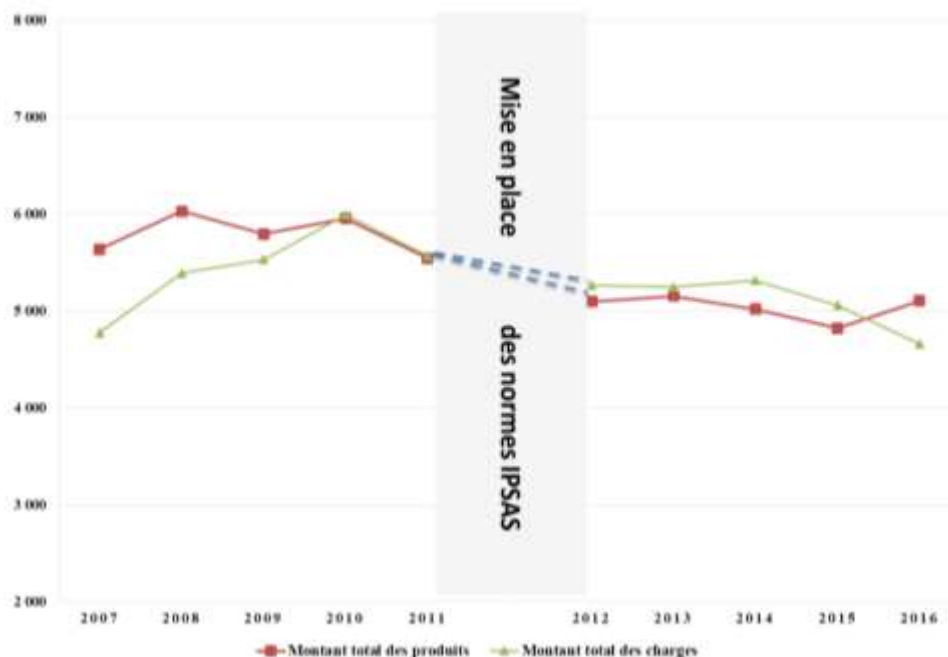
1. On trouvera dans le présent rapport un aperçu général de la situation financière du PNUD et du FENU à la fin de 2016.
2. Les annexes I à V sont accessibles sur le site Web du PNUD. On trouvera de plus amples précisions sur les activités du PNUD et du FENU dans les tableaux 1 à 11 du document DP/2017/30/Add.1.
3. Conformément à la décision 2013/28 du Conseil d'administration, le présent rapport offre une comparaison entre, d'une part, l'utilisation effective des ressources en 2016 et, d'autre part, les prévisions du plan de ressources figurant dans le budget du PNUD pour la période 2014-2017 (DP/2013/41), et l'annexe II qui lui correspond. Il comprend également les annexes III.A et III.B, correspondant au schéma du plan de ressources intégré du PNUD. L'annexe III.C présente les ressources allouées aux postes par situation géographique.

II. Vue d'ensemble de la situation financière du PNUD

A. Produits

4. Dans une conjoncture financière difficile, le montant total des produits du PNUD a augmenté de 6 %, passant de 4 820 millions de dollars en 2015 à 5 103 millions en 2016. Le montant total des charges a diminué de 8 %, passant de 5 057 millions de dollars en 2015 à 4 660 millions en 2016. Le PNUD a maintenu, comme par le passé, une position d'actif nette positive à son bilan et son solde de trésorerie constaté en fin d'année était supérieur au seuil prescrit par le Conseil d'administration (voir paragraphe 48). La Figure 1 ci-après illustre cette tendance.

**Figure 1. Évolution des produits et des charges, 2007-2016
(en millions de dollars des États-Unis)**



Note : Normes IPSAS – Normes comptables internationales pour le secteur public

5. Le montant total des produits a augmenté de 6 %, pour s'établir à 5 103 millions de dollars, contre 4 820 millions en 2015. Le tableau 1 ci-après en présente une ventilation.

**Tableau 1. Produits globaux du PNUD, 2016
(en millions de dollars des États-Unis)**

<i>Ressources</i>	2016	2015	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
Produits				
Contributions	4 866	4 486	380	8 %
Virements au titre des contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	(1)	(3)	2	(67 %)
Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	43	43	-	0 %
Contributions en nature	20	17	3	18 %
Virement de fonds et remboursements aux donateurs	(143)	(70)	(73)	104 %
Contributions (montant net)	4 785	4 473	312	7 %
Produit des opérations de couverture des risques	7	10	(3)	(30 %)
Produits des placements	53	41	12	29 %
Produits divers	461	522	(61)	(12 %)
Total des produits avant élimination	5 306	5 046	260	5 %
Élimination – recouvrements internes des coûts au sein du PNUD	(203)	(226)	23	(10 %)
Total des produits après élimination	5 103	4 820	283	6 %

6. Le tableau 2a ci-après présente la totalité des contributions versées au PNUD. Leur montant s'élève à 4 866 millions de dollars, contre 4 486 millions en 2015, soit une augmentation de 8 %. Ce montant comprend une somme de 106 millions de dollars à recevoir des partenaires, contre 59 millions pour 2015. Le PNUD était financé à hauteur de 13 % par les ressources ordinaires et de 87 % par d'autres ressources (contre 16 % et 84 %, respectivement, en 2015), tendance qui persiste en 2016.

**Tableau 2a. Contributions au PNUD, par catégorie de donateurs, 2016
(en millions de dollars des États-Unis)**

Année	Gouvernements de pays donateurs	Gouvernements de pays de programme	Partenaires multilatéraux	Total
2016	2 092	996	1 778	4 866
2015	2 016	924	1 546	4 486
Augmentation/ (diminution)	76	72	232	380
Variation en pourcentage	4 %	8 %	15 %	8 %

7. Le montant total des contributions est ventilé comme suit : 2 092 millions de dollars (soit 43 %, contre 45 % en 2015) provenant de gouvernements de pays donateurs ; 1 778 millions de dollars (soit 37 %, contre 34 % en 2015) provenant des partenaires multilatéraux ; 996 millions de dollars (soit 20 %, contre 21 % en 2015), affectés par l'intermédiaire du PNUD, par les gouvernements des pays de

programme à l'appui principalement de leur propre développement. Le PNUD est résolu à diversifier davantage les sources de financement parmi les États Membres et au-delà.

**Tableau 2b. Contributions au PNUD par type de ressources, 2016
(en millions de dollars des États-Unis)**

Ressources	2016			2015		
	Ressources ordinaires	Autres ressources	Total	Ressources ordinaires	Autres ressources	Total
Produits						
Contributions	618	4 248	4 866	704	3 782	4 486
À déduire : virements au titre des contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	(1)	-	(1)	(3)	-	(3)
Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	28	15	43	31	12	43
Contributions en nature et divers	19	1	20	17	-	17
Virements de fonds et remboursements aux donateurs	-	(143)	(143)	(3)	(67)	(70)
Contributions (montant net)	664	4 121	4 785	746	3 727	4 473

8. Le montant total des contributions constaté au titre des ressources ordinaires a diminué de 12 %, passant de 704 millions de dollars en 2015 à 618 millions en 2016. Des sommes en espèces, représentant des contributions de gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs ont été versées pour un montant de 28 millions de dollars (contre 31 millions en 2015), soit une baisse de 10 %. Des contributions en nature d'un montant de 19 millions de dollars (contre 17 millions en 2015) ont été constatées.

9. Si le PNUD s'est attaché à faire face à ces réductions en appliquant des mesures d'efficacité et d'économie, la situation des ressources ordinaires demeure sensible aux réductions de volume et aux fluctuations des taux de change. Le PNUD continue d'adapter son modèle d'activité en fonction des aléas du financement étant entendu que de nouvelles réductions des ressources ordinaires compromettraient sa capacité d'atteindre les résultats stratégiques prévus.

10. Le montant total des contributions aux autres ressources a augmenté de 12 %, passant de 3 782 millions de dollars en 2015 à 4 248 millions en 2016, dont un montant de 106 millions à recevoir. Les détails des autres ressources sont présentés aux chapitres IV (partage des coûts), V (fonds d'affectation spéciale) et VI (ressources au titre des services d'appui remboursables et activités diverses).

11. Les contributions aux autres ressources sont affectées à des programmes spécifiques et représentent un important complément pour la base de ressources ordinaires non préaffectées du PNUD. Le PNUD est déterminé à œuvrer avec les États Membres à améliorer la flexibilité du financement des autres ressources.

Produit des placements

12. Le produit total des placements a augmenté de 29 %, pour s'établir à 53 millions de dollars, contre 41 millions en 2015. Il comprend 16 millions de dollars en ressources ordinaires, contre 12 millions en 2015 ; 22 millions de dollars au titre du partage des coûts, contre 17 millions en 2015 ; 9 millions de dollars en fonds d'affectation spéciale, contre 7 millions en 2015 ; et 6 millions de dollars en ressources au titre des services d'appui remboursables et activités diverses, contre 5

millions en 2015. Le rendement du portefeuille a excédé le taux de l'euromarché interbancaire de Londres à trois mois, qui a servi de référence, pendant toute l'année 2016.

B. Charges

13. Le montant total des charges a diminué de 8 %, passant de 5 057 millions de dollars en 2015 à 4 660 millions de dollars. Ces charges sont ventilées comme suit : 83 % (contre 84 % en 2015) pour des activités de développement, y compris celles visant l'efficacité du développement ; 3 % (de même qu'en 2015) pour des activités de coordination des activités de développement des Nations Unies ; 7 % (de même qu'en 2015) pour des activités de gestion ; 2 % pour des activités entreprises à des fins spéciales (contre 1 % en 2015) ; et 5 % (de même qu'en 2015) pour d'autres activités.

14. Les charges afférentes aux activités de gestion s'élèvent à 109 millions de dollars (contre 148 millions en 2015) au titre des ressources ordinaires et 252 millions de dollars (contre 238 millions en 2015) au titre des autres ressources, y compris les ressources liées au recouvrement des coûts, rendu possible par une meilleure répartition de la prise en charge des frais de gestion entre les ressources ordinaires et les autres ressources.

15. Le PNUD sert d'intendant au système des coordonnateurs résidents qui pilote la planification stratégique et la coordination des équipes de pays des Nations Unies. Les charges totales au titre des activités de coordination du développement des Nations Unies ont augmenté de 1 %, passant de 128 millions de dollars en 2015 à 129 millions en 2016.

Tableau 3a. Charges globales du PNUD, 2016
(en millions de dollars des États-Unis)

Ressources	2016	2015	Augmentation/ (diminution)	Variation en pourcentage
Charges				
Activités de développement				
Programme	3 878	4 238	(360)	(8 %)
Efficacité du développement	166	179	(13)	(7 %)
Sous-total (activités du développement)	4 044	4 417	(373)	(8 %)
Activités de coordination des activités de développement des Nations Unies	129	128	1	1 %
Activités de gestion	361	386	(25)	(6 %)
Activités entreprises à des fins spéciales	71	64	7	11 %
Activités diverses	258	288	(30)	(10 %)
Total des charges avant élimination	4 863	5 283	(420)	(8 %)
Élimination - recouvrements internes des coûts au sein du PNUD	(203)	(226)	23	(10 %)
Total des charges	4 660	5 057	(397)	(8 %)

16. Les charges, d'un montant total de 4 863 millions de dollars, ont été ventilées entre les catégories de ressources qui sont indiquées dans le tableau 3b.

Tableau 3b. Charges du PNUD, par catégorie de ressources et classification des coûts, 2016
(en millions de dollars des États-Unis)

Ressources	2016			2015		
	Ressources ordinaires	Autres ressources	Total	Ressources ordinaires	Autres ressources	Total
Charges						
Activités de développement						
Programme	377	3 501	3 878	418	3 820	4 238
Efficacité du développement	62	104	166	81	98	179
Sous-total (activités du développement)	439	3 605	4 044	499	3 918	4 417
Activités de coordination des activités de développement des Nations Unies	93	36	129	94	34	128
Activités de gestion	109	252	361	148	238	386
Activités entreprises à des fins spéciales	11	60	71	16	48	64
Activités diverses	60	198	258	66	222	288
Total des charges avant élimination	712	4 151	4 863	823	4 460	5 283

C. Excédent cumulé

17. Le Règlement financier et les règles de gestion financière du PNUD stipulent que le coût de toutes les activités imputées sur les ressources autres que les ressources de base doit être intégralement financé. Conformément aux accords de partenariat en vigueur, tous les soldes des comptes de projets sont comptabilisés et constatés individuellement, les soldes des comptes de projets ne pouvant être fusionnés. Certains soldes sont réservés pour le règlement de charges courantes ou futures.

18. Le PNUD reçoit des ressources programmatiques pour des programmes pluriannuels liés à des programmes ou des projets individuels. Par conséquent, au cours d'une année donnée, il y a un excédent de ressources par rapport aux dépenses. Ce surplus de ressources est appelé l'excédent cumulé, qui se compose principalement de ressources engagées pour l'exécution du programme dans les prochaines années. Au 31 décembre 2016, l'excédent cumulé, réserves exclues, s'établissait à 4 381 millions de dollars (contre 3 929 millions de dollars en 2015), soit une augmentation de 12 %. Cet excédent cumulé au titre du partage des coûts d'un montant de 2 768 millions de dollars, se répartit comme suit : 825 millions de dollars au titre du partage des coûts des gouvernements des pays de programme, 1 694 millions de dollars au titre du partage des coûts par des gouvernements donateurs, et 249 millions de dollars du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM), un fonds vertical ; 1 144 millions de dollars des fonds d'affectation spéciale, dont 565 millions de dollars provenant de fonds verticaux (le Fonds pour l'environnement mondial — FEM, le Protocole de Montréal et le Fonds pour le climat vert) et 579 millions de dollars d'autres ressources ; 380 millions de dollars provenant de services de soutien remboursables ; et 89 millions de dollars provenant des ressources ordinaires.

19. En ce qui concerne le budget institutionnel, en 2016, le PNUD a entrepris des efforts concertés pour atteindre une réduction des coûts de 54 millions de dollars par rapport à 2015, reflétant une réduction du niveau des dépenses de gestion à 8 % pour la première fois en 2016, ce qui est inférieur à l'objectif de 8,1 % pour la période 2014-2017 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources.

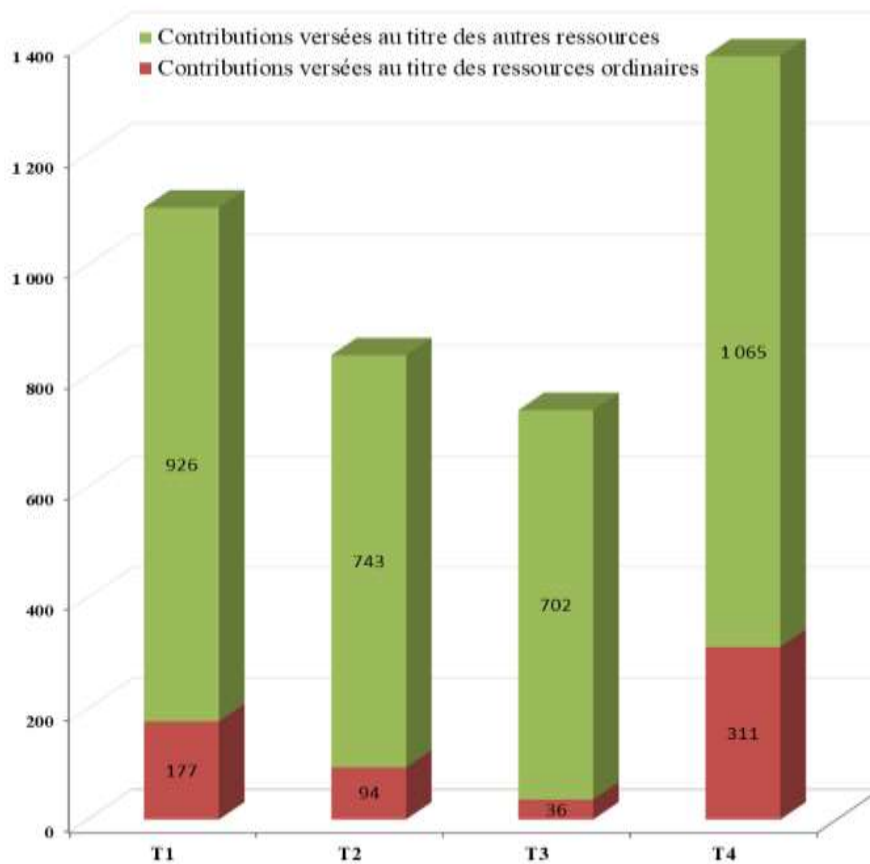
Néanmoins, en 2016, le PNUD a retiré 71 millions de dollars des réserves extrabudgétaires antérieures pour financer les coûts budgétaires institutionnels résultant d'une baisse des contributions de base plus rapide que prévu. De plus, des mesures transitoires de 33 millions de dollars ont été financées par des ressources de base en 2016, conformément au budget intégré, 2014-2017.

20. En 2016, le montant total des charges du PNUD était inférieur à celui des produits, l'excédent global de l'année s'élevant à 443 millions de dollars (contre un déficit de 237 millions de dollars en 2015) compensé par un ajustement comptable de 27 millions de dollars au titre d'une perte non réalisée relative à l'assurance maladie après la cessation de service, résultant d'une hausse du taux d'actualisation des hypothèses actuarielles fondée sur l'étude actuarielle de l'expert indépendant. Conformément à la formule de calcul approuvée par le Conseil d'administration dans sa décision 1999/99 concernant la réserve opérationnelle, un montant additionnel de 16 millions de dollars a été reversé dans l'excédent cumulé par prélèvement sur les réserves opérationnelles.

21. Les versements en temps opportun ou anticipés des contributions par les États Membres aideront à l'obtention des résultats en matière de développement. En 2016, un montant total de 1 376 millions de dollars, soit 34 % (28 % en 2015) de l'ensemble des contributions en espèces reçues pour l'année considérée et les années antérieures (au titre des ressources ordinaires et des autres ressources), a été versé au cours du dernier trimestre, comme indiqué dans la figure 2. Néanmoins, la plus grande partie de l'excédent cumulé est programmée en totalité au financement des activités des prochaines années.

22. Le PNUD cherche à accélérer l'obtention des résultats en matière de développement en effectuant d'autres prélèvements sur son excédent cumulé, compte tenu de l'augmentation des produits en 2016, de l'échelonnement du versement des contributions, du cycle de programmation et du cadre réglementaire et de gouvernance approuvé par le conseil d'administration du PNUD.

**Figure 2. Ventilation par trimestre des ressources reçues en 2016
(en millions de dollars des États-Unis)**

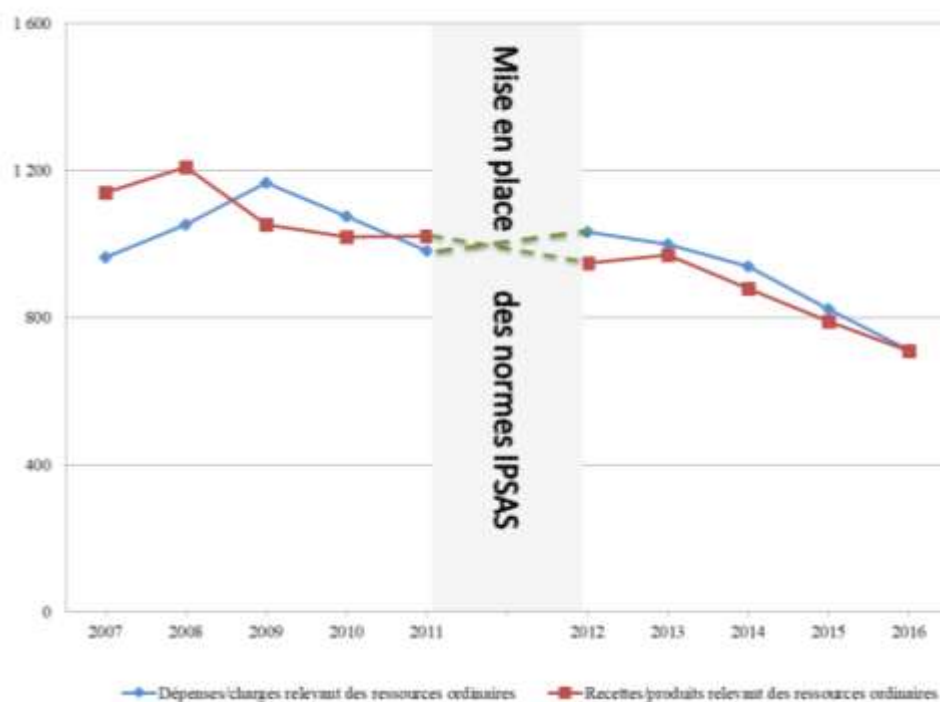


III. Ressources ordinaires

A. Produits

23. Les ressources ordinaires, y compris les contributions, les produits de placements et les produits divers, ont diminué de 10 % pour s'établir à 710 millions de dollars (contre 791 millions en 2015). Les dépenses ont diminué de 13 %, passant de 823 millions de dollars en 2015 à 712 millions en 2016. Les 2 millions de dollars représentant le léger excédent des charges sur les produits (32 millions de dollars en 2015) ont été financés sur l'excédent cumulé.

**Figure 3. Évolution des produits et des charges, 2007-2016
(en millions de dollars des États-Unis)**



Note : Normes IPSAS — Normes comptables internationales pour le secteur public

**Tableau 4. Produits relevant des ressources ordinaires, 2015-2016
(en millions de dollars des États-Unis)**

Ressources ordinaires	2016	2015	Augmentation/ (diminution)	Variation en pourcentage
Produits				
Contributions	618	704	(86)	(12 %)
Virements au titre des contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	(1)	(3)	2	(67 %)
Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	28	31	(3)	(10 %)
Contributions en nature	19	17	2	12 %
Virements de fonds et remboursements aux donateurs	—	(3)	3	—
Contributions (montant net)	664	746	(82)	(11 %)
Produit des opérations de couverture des risques	7	10	(3)	(30 %)
Produits des placements	16	12	4	33 %
Produits divers	23	23	—	—
Total des produits	710	791	(81)	(10 %)

Contributions

24. Les contributions aux ressources ordinaires ont diminué de 86 millions de dollars, soit 12 %, passant de 704 millions de dollars à 618 millions. Cette baisse est en partie imputable à une diminution nette de 23 millions de dollars due à des effets de change, compensée par un profit de 7 millions de dollars du programme d'opérations de couverture.

25. Les contributions versées par les 10 principaux partenaires se sont élevées à 527 millions de dollars, soit 85 % du montant total des contributions, qui était de 618 millions de dollars (contre 586 millions versés en 2015, soit 83 % des contributions dont le total s'élevait à 704 millions de dollars). Ce montant comprenait 603 millions de dollars provenant de gouvernements de pays donateurs (contre 681 millions en 2015) et 15 millions provenant de gouvernements de pays de programme (au lieu de 23 millions de dollars en 2015).

26. Outre la Suède, les Pays-Bas et l'Allemagne, l'Islande, l'Italie, la République de Corée et l'Arabie saoudite ont également augmenté le montant de leurs contributions en dollars ou en monnaie locale, comme le montre le tableau 5. La contribution accrue des États-Unis comprend le solde des montants retenus les années précédentes. Six gouvernements de pays de programme et un gouvernement de pays donateur ont repris le versement de contributions en 2016 après l'avoir suspendu pendant un an ou plus.

27. Cinquante-deux États Membres ont versé une contribution au titre des ressources ordinaires (contre 51 en 2015), dont 23 pays de programme (24 en 2015). On trouvera des données plus détaillées sur les contributions versées par les États Membres au titre des ressources ordinaires au tableau 4 du document DP/2017/30/Add.1.

Tableau 5. Contributions versées au titre des ressources ordinaires par les 10 principaux partenaires, 2015-2016 (en millions de dollars des États-Unis)

Donateur	Contributions en monnaie locale (millions)			Contributions exprimées en dollars (millions)		
	2016	2015	Variation en pourcentage	2016	2015	Variation en pourcentage
États-Unis d'Amérique	83	75	11 %	83	75	11 %
Suède	615	495	24 %	72	59	22 %
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	55	55	-	69	83	(17 %)
Norvège	535	630	(15 %)	64	81	(21 %)
Japon *				60	67	(10 %)
Suisse	57	57	-	57	60	(5 %)
Canada	40	40	-	32	33	(3 %)
Pays-Bas	28	18	56 %	32	20	60 %
Danemark	210	330	(36 %)	30	47	(36 %)
Allemagne	25	22	14 %	28	25	12 %
Total des 10 principaux donateurs	N/A	N/A	N/A	527	550	(4 %)
Autres	N/A	N/A	N/A	91	154	(40 %)
Montant total des contributions volontaires				618	704	(12 %)
Fonds reçus en 2015 pour l'année 2014					(41)	
Montant des contributions après ajustement				618	663	(7 %)

* Les contributions du Japon sont déclarées et versées en dollars.

28. La baisse des ressources ordinaires pose de graves difficultés, entrave la capacité du PNUD à maintenir l'efficacité d'ensemble du développement et à procéder à des choix et à des investissements stratégiques. Si les diminutions des ressources ordinaires devaient se poursuivre, le PNUD ne serait plus en mesure de maintenir les protections du budget de programme actuellement en place. En raison de ses effets néfastes sur les capacités de l'organisation en matière d'assurance qualité, de suivi, de responsabilisation et de contrôle, la réduction de l'appui relatif à l'efficacité du développement ainsi qu'à sa gestion pourrait également accentuer les risques organisationnels.

Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs

29. Les contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs, qui peuvent être versées en espèces ou sous forme de dons en nature, constituent une source importante de produits. Un objectif de 34 millions de dollars avait été fixé pour 2016 pour les contributions en espèces et en nature. Les contributions reçues se sont élevées à 18 millions de dollars, dont 11 millions en espèces et 7 millions en nature sous forme de locaux, d'immeubles et de services. Dix-sept millions de dollars ont en outre été reçus au titre d'arriérés (contre 14 millions de dollars en 2015).

30. Les tableaux 8a), 8b) et 8c) qui figurent dans le document DP/2017/30/Add.1 présentent des données sur les contributions en espèces des gouvernements au titre des dépenses locales des bureaux extérieurs en 2016 par pays, des arriérés cumulés jusqu'en 2016 et des contributions au titre des arriérés des périodes précédentes. Le tableau 4, dans le même document, montre les contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs, y compris provenant de pays contributeurs nets et de pays à revenu moyen supérieur.

Produits du programme de couverture des risques

31. Le programme de couverture du PNUD a permis de dégager un bénéfice de 7 millions de dollars en procurant, pour les contributions au titre des ressources ordinaires, des taux de change plus favorables que le taux de change mensuel des Nations Unies, auxquels s'ajoutent les primes acquises par les opérations sur options. Le PNUD a maintenu le programme en 2016. Compte tenu de l'instabilité permanente des taux de change, le PNUD a adopté, en matière de couverture, une démarche dynamique qui prend en compte les conditions du marché et le niveau d'exposition des contributions aux ressources ordinaires.

Produits divers

32. Les produits divers, qui sont essentiellement composés de produits accessoires et de plus-values de change sur actifs, se sont élevés à 23 millions de dollars au total (de même qu'en 2015).

B. Charges

33. Conformément à la décision 2010/32 du Conseil d'administration, les dépenses sont présentées dans les quatre grandes catégories harmonisées suivantes : a) développement ; b) activités de coordination des activités de développement des Nations Unies ; c) activités de gestion ; et d) activités entreprises à des fins spéciales. Les dépenses qui n'entrent dans aucune de ces catégories sont déclarées dans les dépenses globales.

34. Les charges imputées aux ressources ordinaires ont diminué de 13 %, pour s'établir à 712 millions de dollars (contre 823 millions en 2015), soit un niveau qui est 2 millions supérieur à celui des produits, la différence ayant été comblée en puisant dans l'excédent cumulé. Le PNUD a également pris des dispositions visant à réduire les charges afin de disposer du niveau de liquidité minimum obligatoire. Les composantes programmatiques MCARB¹-1 et MCARB-3, ainsi que le Programme de coopération Sud-Sud n'ont pas été concernés par la réduction des dépenses totales. Le PNUD a réussi à protéger les dépenses liées à la coordination des activités de développement des Nations Unies et à maintenir le montant des dépenses presque au même niveau qu'en 2015. Le PNUD a également limité les réductions des dépenses de programme des lignes non protégées en concentrant les réductions sur les dépenses de gestion. Les charges imputées aux ressources ordinaires sont ventilées par catégorie au tableau 6 ci-après.

Tableau 6. Ventilation des charges imputées aux ressources ordinaires, par catégorie, 2015-2016 (en millions de dollars des États-Unis)

Ressources ordinaires	2016	2015	Augmentation/ (diminution)	Variation en pourcentage
Charges				
Activités de développement :				
Programme	377	418	(41)	(10 %)
Efficacité du développement	62	81	(19)	(23 %)
Sous-total (activités de développement)	439	499	(60)	(12 %)
Activités de coordination des activités de développement des Nations Unies	93	94	(1)	(1 %)
Activités de gestion	109	148	(39)	(26 %)
Activités entreprises à des fins spéciales	11	16	(5)	(31 %)
Produits divers	60	66	(6)	(9 %)
Total des charges	712	823	(111)	(13 %)

Charges afférentes au développement

35. Les charges afférentes au développement ont diminué de 12 % pour s'établir à 439 millions de dollars, contre 499 millions en 2015. Cette baisse est en rapport avec la diminution des ressources ordinaires, étant donné le volume des contributions reçues à ce titre.

Charges afférentes aux activités de coordination des activités de développement des Nations Unies

36. Les charges afférentes à l'appui du PNUD au système des coordonnateurs résidents ont diminué de 1 % pour atteindre 93 millions de dollars (94 millions de dollars en 2015), maintenant l'appui inscrit dans le plan stratégique et le budget intégré pour la période 2014-2017. Ces charges englobent à la fois le financement de « l'épine dorsale » de la structure du système des coordonnateurs résidents aux niveaux national, régional et mondial, et la part du PNUD dans les coûts supplémentaires liés au partage au niveau systémique des coûts du système des coordonnateurs résidents.

Charges afférentes aux activités de gestion

¹ Montants ciblés pour l'allocation des ressources de base

37. Les charges afférentes aux activités de gestion ont été réduites de 26 % pour s'établir à 109 millions de dollars, contre 148 millions en 2015, afin d'éviter que la composante de programme du budget intégré ne subisse tout le poids de la réduction des ressources. On trouvera des informations plus détaillées sur ces charges dans la partie C ci-après.

Charges afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales

38. Le montant total des charges encourues s'est élevé à 11 millions de dollars (contre 16 millions en 2015), dont 9 millions de dollars (10 millions en 2015) consacrés au Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), et 3 millions pour le FENU (contre 4 millions en 2015). La baisse considérable des contributions aux ressources de base a entraîné une redéfinition des priorités entre les activités du PNUD, avec une incidence défavorable sur les charges afférentes au programme VNU.

Charges diverses

39. Les dépenses diverses se sont élevées à 60 millions de dollars (contre 66 millions en 2015), dont 17 millions (23 millions en 2015) tenaient aux engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, 22 millions (19 millions en 2015) à la réévaluation des devises et aux fluctuations des taux de change.

40. Le PNUD participe à l'évaluation, à l'échelle du système des Nations Unies, des prestations dues après le départ à la retraite, qui est effectuée par un actuaire indépendant. La dernière évaluation a été effectuée pour la période s'achevant le 31 décembre 2015. Les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, évalués à 1 035 millions de dollars (au lieu de 954 millions en 2015), ont été comptabilisés en tant qu'éléments des engagements du PNUD conformément aux normes IPSAS. L'augmentation de 81 millions de dollars (soit 16 %) de ces engagements s'explique principalement par une baisse du taux d'actualisation de l'hypothèse actuarielle et des coûts de remboursement de frais médicaux en hausse.

41. Le PNUD a adopté un plan sur 15 ans destiné à financer ses engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Au 31 décembre 2016, sur le montant de 1 035 millions de dollars, 576 millions avaient été financés. La gestion du portefeuille a été confiée à des gestionnaires de placements professionnels externes dans le but d'optimiser la capacité du PNUD à financer ces engagements. Près de la moitié des fonds réservés ont été transférés aux portefeuilles confiés à des gestionnaires de placements professionnels externes, le solde devant être transféré au cours des douze prochains mois. Le PNUD, le FNUAP, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'ONU-Femmes ont collaboré à la mise en œuvre de ce dispositif.

C. Ressources ordinaires et dépenses du budget intégré

42. En ce qui concerne les activités comptabilisées en 2016, le PNUD mène ses activités dans le cadre du budget intégré pour la période 2014-2017, approuvé par le Conseil d'administration dans sa décision 2013/28, pour les activités financées sur ressources ordinaires : a) les composantes programmatiques ; et b) les composantes institutionnelles.

43. L'annexe II présente une comparaison entre le budget final approuvé, qui couvre les composantes de programme et les composantes institutionnelles, avec les montants effectifs des dépenses, calculés sur la même base que le budget correspondant des ressources ordinaires (comptabilité d'exercice modifiée).

44. Au cours de l'année 2016, la réduction considérable des niveaux des contributions aux ressources ordinaires, exacerbée par le raffermissement du dollar, a entraîné une réduction marquée des ressources ordinaires. Le PNUD a pris des mesures de réduction des dépenses qui ont des répercussions sur les composantes tant programmatiques qu'institutionnelles mais permettent de maintenir le niveau minimal de liquidité à trois mois des ressources ordinaires prescrit par le Conseil d'administration.

45. Le tableau 7 ci-après compare les dépenses effectives pour 2015 et 2016. En 2016, 33 % des ressources ordinaires ont servi à couvrir des coûts institutionnels, au lieu de 37 % en 2015. Ainsi la part des ressources ordinaires consacrée aux activités programmatiques a pu augmenter, passant de 63 % en 2015 à 67 % en 2016. De plus, la proportion des coûts de gestion dans le budget institutionnel réduit a diminué considérablement, passant de 42 % à 38 % en l'espace de deux ans.

Tableau 7. Ventilation des dépenses du budget intégré par catégorie de coûts, 2015-2016
(en millions de dollars des États-Unis)

Ressources ordinaires	Dépenses effectives, 2016		Dépenses effectives, 2015	
Dépenses programmatiques	67 %	415	63 %	451
Dépenses institutionnelles	33 %	207	37 %	261
Total	100 %	622	100 %	712
Dépenses institutionnelles	Dépenses effectives, 2016		Dépenses effectives, 2015	
Efficacité du développement	21 %	43	24 %	62
Activités de coordination des activités de développement des Nations Unies	37 %	77	29 %	76
Activités de gestion	38 %	78	42 %	110
Activités entreprises à des fins spéciales	4 %	9	5 %	13
Total	100 %	207	100 %	261

46. L'annexe III.A présente le plan de ressources intégré qui couvre les ressources ordinaires et les autres ressources pour la période 2014-2017 et compare le plan avec les montants effectifs de la période 2014-2016. Cette comparaison montre que :

- a) Les activités comptabilisées sur la période 2014-2016 sont restées dans les limites du plan de ressources intégré approuvé ;
- b) À la fin de la période 2014-2016, le PNUD avait atteint le niveau des dépenses de gestion de 8,1 % fixé comme objectif pour la fin de la période 2014-2017 (8,7 % en 2012-2013) ;
- c) Le niveau de la dépense globale au titre des activités programmatiques a augmenté sur la période 2014-2016 pour atteindre 88,2 % (88,0 % en 2012-2013).

47. L'annexe III.B présente les montants effectifs pour la période 2014-2016 comparés aux montants estimés pour les composantes institutionnelles du plan de ressources intégré par groupe fonctionnel, et l'annexe III.C présente des données sur les ressources allouées aux postes par situation géographique.

D. Excédent cumulé

48. Au 31 décembre 2016, le solde de l'excédent cumulé a augmenté pour atteindre 89 millions de dollars (contre 85 millions en 2015), en raison principalement du reversement d'un montant additionnel de 16 millions de dollars dans l'excédent cumulé par prélèvement sur les réserves opérationnelles, conformément à la formule de calcul approuvée par le Conseil d'administration dans sa décision 1999/99 concernant la réserve opérationnelle. Cette opération a été compensée par un déficit de 2 millions de dollars, un ajustement comptable de 11 millions de dollars au titre d'une perte non réalisée relative à l'assurance maladie après la cessation de service, et par un ajustement comptable de 1 million de dollars relatif aux investissements.

49. Une gestion prudente, telle que prescrite par la décision 1999/9, exige de maintenir un niveau de ressources ordinaires liquides représentant l'équivalent de trois à six mois de dépenses. Le PNUD a maintenu la position de liquidité en fin d'année à 4,6 mois de fonds de roulement, ce qui est supérieur au seuil de liquidité minimal requis.

50. Conformément à la formule de calcul des réserves opérationnelles approuvée par la décision 1999/9 et aux chiffres définitifs des recettes et des dépenses pour 2015, la réserve opérationnelle des ressources ordinaires a été ajustée à la baisse, et 16 millions de dollars ont été transférés au solde des ressources ordinaires.

IV. Partage des coûts

51. Le partage des coûts est une modalité de co-financement, dont les ressources sont fournies par les gouvernements des pays donateurs, les gouvernements des pays de programme et d'autres partenaires.

A. Produits

52. Le montant des produits tirés du partage des coûts a augmenté de 19 % pour s'établir à 3 101 millions de dollars (contre 2 599 millions en 2015). La composition de ce montant est présentée ci-après.

Tableau 8. Produits du partage des coûts, 2015-2016
(en millions de dollars des États-Unis)

Partage des coûts	2016	2015	Augmentation/ (diminution)	Variation en pourcentage
Produits				
Contributions	3 191	2 634	557	21 %
Virement de fonds et remboursements aux donateurs	(116)	(62)	(54)	87 %
Contributions (montant net)	3 075	2 572	503	20 %
Produits des placements	22	17	5	29 %
Produits divers	4	10	(6)	(60 %)
Total des produits	3 101	2 599	502	19 %

Contributions

53. Le montant des contributions au titre du partage des coûts a augmenté de 21 %, pour s'établir à 3 191 millions de dollars (contre 2 634 millions en 2015), en raison d'une hausse des contributions des gouvernements des pays donateurs, des gouvernements de pays de programme et des partenaires multilatéraux. Ce montant comprend 3 088 millions de dollars en contributions reçues et 103 millions de dollars en contributions à recevoir.

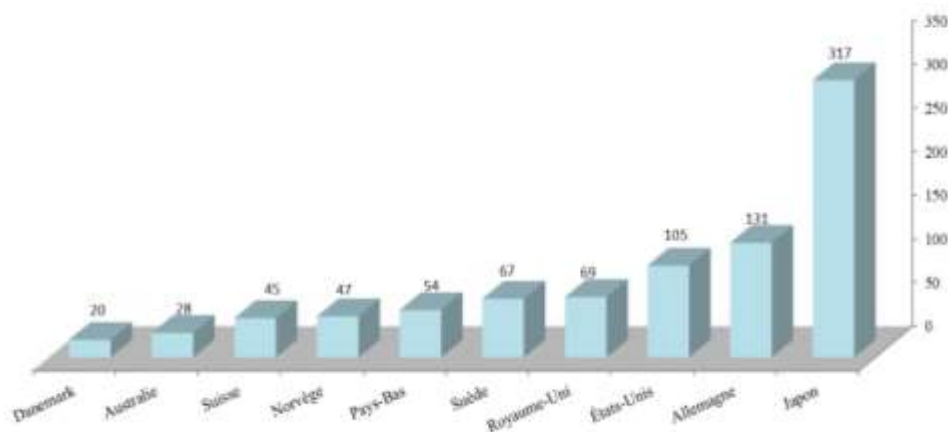
Tableau 9 Contributions au titre du partage des coûts, par type de donateur, 2015-2016
(En millions de dollars des États-Unis)

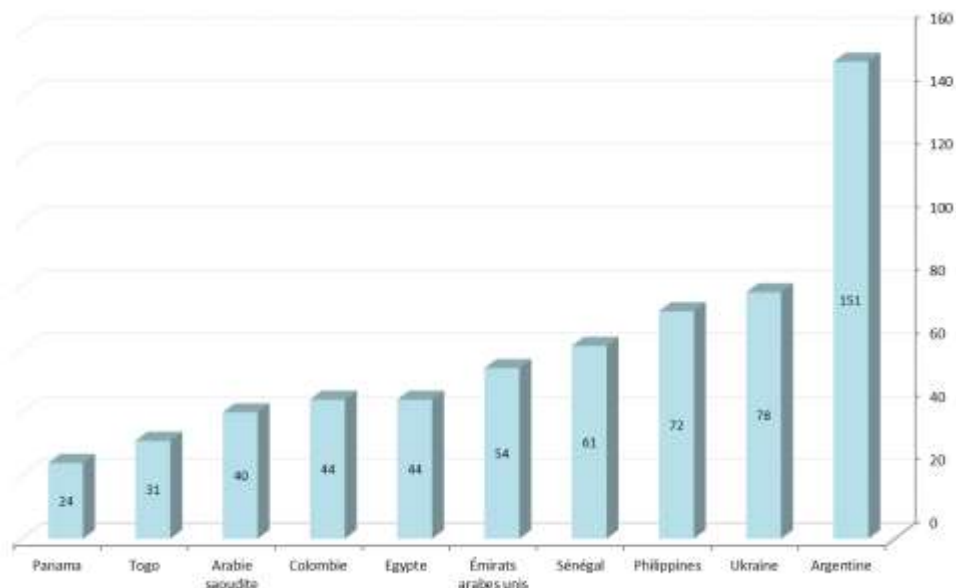
Année	Gouvernements de pays donateurs	Gouvernements de pays de programme	Partenaires multilatéraux	Total
2016	982	964	1 245	3 191
2015	773	887	974	2 634
Augmentation/ (diminution)	209	77	271	557
Variation en pourcentage	27 %	9 %	28 %	21 %

Gouvernements de pays donateurs

54. Les contributions des gouvernements de pays donateurs ont augmenté de 27 %, pour s'établir à 982 millions de dollars, soit 31 % du total des contributions (contre 29 % en 2015). La figure 4 présente les contributions versées par les 10 principaux gouvernements de pays donateurs, qui ont atteint 883 millions de dollars (contre 685 millions en 2015), soit 28 % du total des contributions au titre de la participation aux coûts.

Figure 4. Contributions versées au titre du partage des coûts par les 10 principaux gouvernements de pays donateurs, 2016
(en millions de dollars des États-Unis)





55. Les contributions des gouvernements de pays de programme versées par l'intermédiaire du PNUD ont augmenté de 9 %, passant à 964 millions de dollars (contre 887 millions en 2015), soit 30 % du total des contributions au titre de la participation aux coûts (34 % en 2015).

56. Sur ce montant, 62 % (66 % en 2015) provenait des gouvernements de 10 pays de programme. Dans ce groupe de pays, l'Ukraine, les Philippines, le Sénégal, les Émirats arabes unis, la Colombie, le Togo et Panama ont augmenté leurs contributions au titre du partage des coûts en 2016. Les contributions les plus importantes ont été reçues des gouvernements d'Argentine, des Philippines, du Sénégal, d'Ukraine et des Émirats arabes unis.

Figure 5. Contributions au titre du partage des coûts par les 10 principaux gouvernements de pays de programme, 2016 (en millions de dollars des États-Unis)

Ressources multilatérales

57. Les ressources multilatérales correspondent aux financements des partenaires multilatéraux et des fonds d'affectation spéciale/programmes conjoints multidonateurs.

58. Les contributions provenant des partenaires multilatéraux ont augmenté pour s'établir à 1 245 millions de dollars (974 millions en 2015), soit 39 % (37 % en 2015) des contributions reçues au titre du partage des coûts.

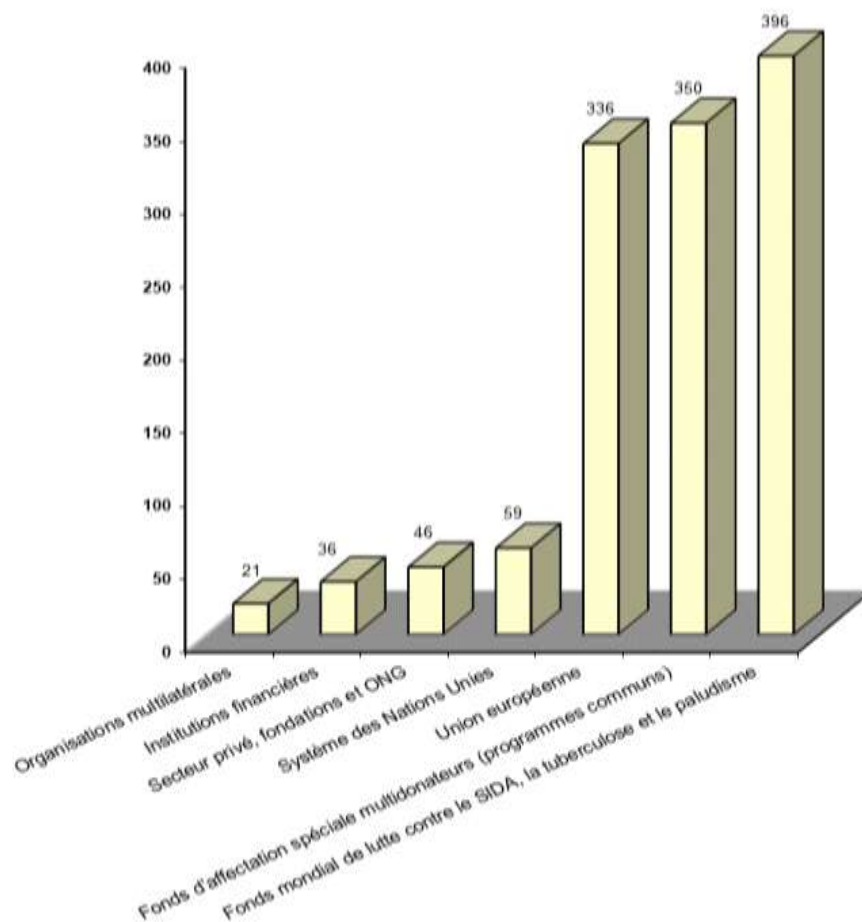
59. Les contributions versées par le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme se sont élevées à 396 millions de dollars (374 millions de dollars en 2015), à l'exclusion d'un montant de 86 millions, reçu au titre d'activités de programme futures (104 millions en 2015), qui ne sera donc

comptabilisé comme contributions qu'en 2017. Les contributions versées par l'Union européenne ont également augmenté pour s'établir à 336 millions de dollars (216 millions en 2015). Le niveau des fonds versés par l'intermédiaire du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires a augmenté pour atteindre 350 millions de dollars (contre 282 millions en 2015).

60. Les contributions du secteur privé, des fondations et des organisations non gouvernementales ont diminué de 8 % pour atteindre 46 millions de dollars, contre 50 millions en 2015. Les principaux contributeurs étaient l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (14 millions de dollars), Education Above ALL-Al Fakhoora (7 millions de dollars) et la Fondation du Groupe Paltel (7 millions de dollars).

61. Le montant total des contributions des institutions financières internationales et régionales a augmenté de 35 % pour atteindre 36 millions de dollars en 2016 (contre 23 millions en 2015) ce qui représente principalement des contributions directes au PNUD aux fins de la programmation dans les bureaux de pays. La Banque mondiale et la Banque islamique de développement étaient les principaux contributeurs, avec des contributions s'élevant à 24 millions de dollars et 12 millions de dollars, respectivement.

**Figure 6. Contributions versées au titre du partage des coûts par les partenaires multilatéraux en 2016
(en millions de dollars des États-Unis)**

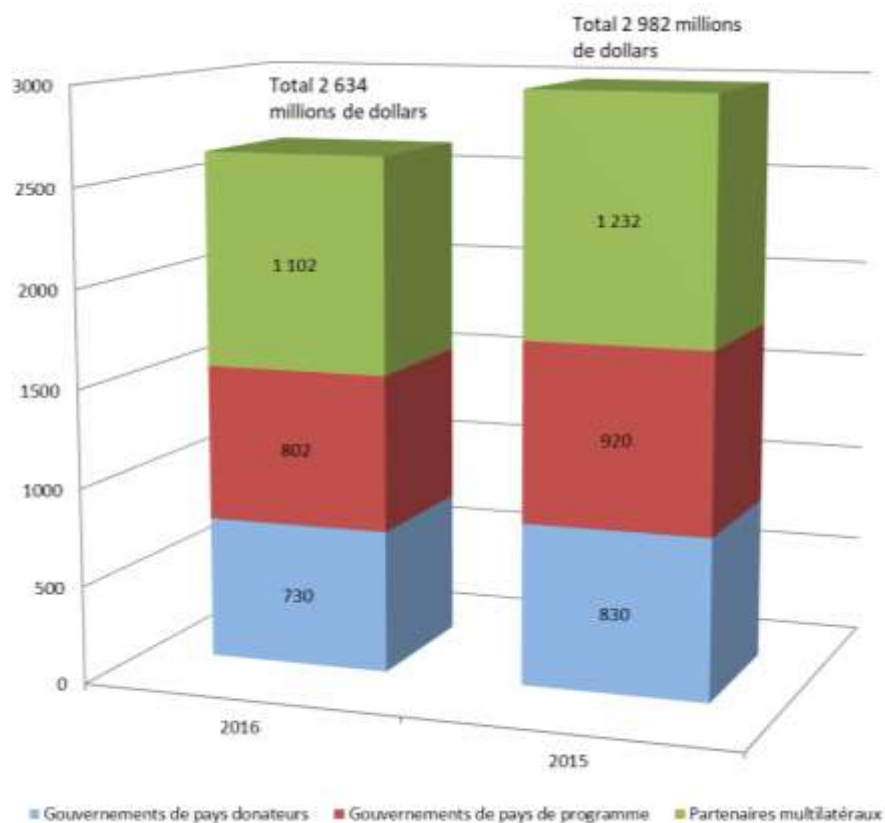


62. Les produits divers, qui comprennent des produits accessoires tels que les recettes tirées des projets, les remboursements perçus pour services rendus et les gains découlant des fluctuations des taux de change ont atteint un montant total de 4 millions de dollars, contre 10 millions en 2015.

B. Charges

63. Les charges au titre du partage des coûts, qui sont liées à des activités de développement, se sont élevées à 2 634 millions de dollars, soit une diminution de 12 % par rapport à 2015 (2 982 millions), dont 28 % étaient financés par des gouvernements de pays donateurs, 30 % par des gouvernements de pays de programme et 42 % par des partenaires multilatéraux.

**Figure 7. Ventilation des charges au titre du partage des coûts, 2015-2016
(en millions de dollars des États-Unis)**



C. Excédent cumulé

64. L'excédent cumulé au 31 décembre 2016 au titre du partage des coûts s'établissait à 2 768 millions de dollars (contre 2 301 millions en 2015), dont 824 millions pour la participation des gouvernements aux coûts et 249 millions au titre des fonds verticaux. Au moment de la préparation du présent rapport, 85 % du total des ressources disponibles au titre du partage des coûts ont été programmés pour financer des activités les années suivantes.

V. Fonds d'affectation spéciale

65. Un fonds d'affectation spéciale est une modalité de co-financement constituée en entité comptable distincte par l'intermédiaire de laquelle le PNUD reçoit des contributions destinées à financer ses activités de programme ; elle est supervisée par une équipe de gestion du Fonds d'affectation spéciale.

A. Produits

66. Les produits des fonds d'affectation spéciale ont diminué de 8 %, s'établissant à 970 millions de dollars (contre 1 060 millions en 2015). Le tableau ci-après en présente la ventilation.

Tableau 10. Produits des fonds d'affectation spéciale, 2015-2016
(en millions de dollars des États-Unis)

Fonds d'affectation spéciale	2016	2015	Augmentation / (diminution)	Variation en pourcentage
Produits				
Contributions	973	1 057	(84)	(8 %)
Virements de fonds et remboursements aux donateurs	(16)	(5)	(11)	220 %
Contributions (montant net)	957	1 052	(95)	(9 %)
Produit des placements	9	7	2	29 %
Produits divers	4	1	3	300 %
Total des produits	970	1 060	(90)	(8 %)

Contributions

67. Le montant des contributions a chuté à 973 millions de dollars (contre 1 057 millions en 2015), dont 215 millions en contributions à recevoir. La baisse concerne principalement le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan et le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement.

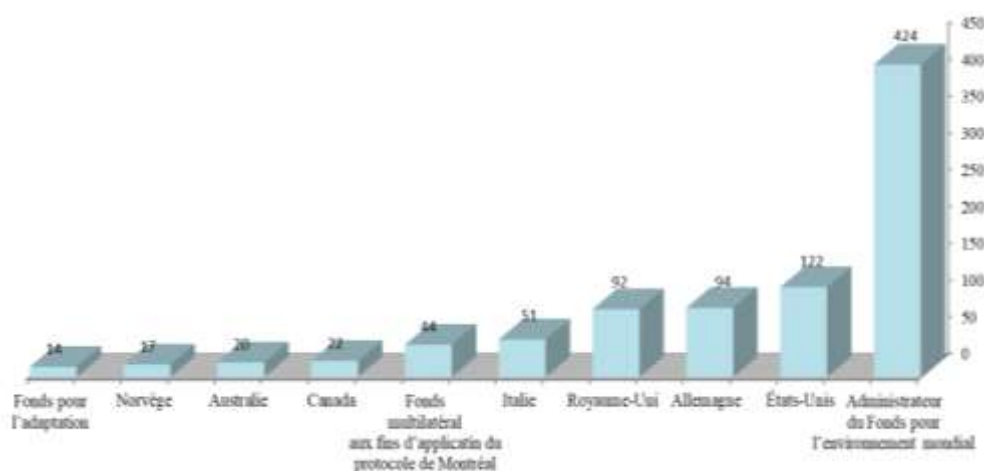
Tableau 11. Contributions aux fonds d'affectation spéciale par catégorie de donateurs, 2015-2016
(en millions de dollars des États-Unis)

Année	Gouvernements de pays donateurs	Gouvernements de pays de programme	Partenaires multilatéraux	Total
2016	470	4	499	973
2015	522	8	527	1 057
Augmentation/ (diminution)	(52)	(4)	(28)	(84)
Variation en pourcentage	(10 %)	(50 %)	(5 %)	(8 %)

68. On trouvera à la figure 8 les 10 principales contributions de donateurs bilatéraux et de partenaires multilatéraux à des fonds d'affectation spéciale, dont le total s'est élevé à 900 millions en 2016 (contre 970 millions en 2015), ce qui représente 92 % du total des contributions aux fonds d'affectation spéciale. Sur ce montant, 375 millions de dollars étaient destinés au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan et 28 millions aux guichets de financement.

69. En mars 2016, le PNUD a lancé de nouveaux guichets de financement qui offrent des mécanismes flexibles de financement en commun pour permettre au PNUD et à ses partenaires de fédérer leurs efforts autour d'objectifs communs à l'appui des initiatives des pays pour réaliser les objectifs de développement durable. Le montant total des contributions s'est élevé à 37 millions de dollars, dont 19 millions pour les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe ; 13 millions pour la gouvernance pour édifier des sociétés pacifiques et inclusives ; 4 millions pour les interventions d'urgence en cas de crise et le relèvement ; et 1 million pour le développement durable et l'élimination de la pauvreté.

**Figure 8. Contributions des 10 principaux partenaires, 2016
(en millions de dollars des États-Unis)**



70. Les contributions des gouvernements des pays de programme aux fonds d'affectation spéciale s'établissent à 4 millions de dollars (8 millions en 2015). Les principaux donateurs étaient la Chine (2 millions de dollars pour le Fonds d'affectation spéciale pour la coopération Sud-Sud) ; l'Afrique du Sud (1 million de dollars pour le Dispositif IBAS (Inde, Brésil, Afrique du Sud) ; et l'Inde (1 million de dollars pour le dispositif IBAS).

Produits divers

71. Les produits divers, qui sont essentiellement composés de produits accessoires et de gains monétaires sur les fluctuations des taux de change, se sont élevés à 4 millions de dollars au total (contre 1 million de dollars en 2015).

B. Charges

72. Le montant total des charges afférentes aux fonds d'affectation spéciale s'établit à 855 millions de dollars contre 823 millions en 2015, soit une augmentation de 4 %, qui est principalement due à une augmentation d'un montant de 72 millions de dollars destinés au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan compensée par des réductions de charges dans d'autres fonds d'affectation spéciale.

**Tableau 12. Ventilation des charges afférentes aux fonds d'affectation spéciale, par catégorie, 2015-2016
(en millions de dollars des États-Unis)**

Fonds d'affectation spéciale	2016	2015	Augmentation / (diminution)	Variation en pourcentage
Charges				
Activités de développement				
Programme	819	779	40	5 %
Efficacité du développement	36	44	(8)	(18 %)
Sous-total (activités du développement)	855	823	32	4 %
Activités de gestion	-	-	-	-
Total des charges	855	823	32	4 %

Charges afférentes aux activités de développement

73. Les charges afférentes aux activités de développement se composaient de 819 millions de dollars pour les activités de programme et de 36 millions pour l'efficacité de l'aide au développement, comme suit : 352 millions de dollars (41 %) pour les dépenses de développement du Fonds pour l'environnement mondial ; 319 millions (37 %) pour le Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan ; et 60 millions (7 %) pour les fonds thématiques d'affectation spéciale, dont 34 millions pour le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement, 14 millions pour le Fonds d'affectation spéciale thématique pour l'environnement et 7 millions pour le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la gouvernance démocratique.

74. Les activités consultatives en matière de politiques, techniques et de mise en œuvre nécessaires à la réalisation des objectifs des programmes et des projets dans les domaines d'intérêt du PNUD pour le FEM et le Fonds multilatéral aux fins d'application du protocole de Montréal en 2015 sont comptabilisées comme dépenses d'activités d'efficacité du développement. Les dépenses des activités de gestion relatives aux activités générales des fonds d'affectation spéciale sont comptabilisées à la rubrique des services d'appui remboursables.

C. Excédent cumulé

75. Les fonds d'affectation spéciale ont déclaré un excédent de 115 millions de dollars. L'excédent cumulé à la fin de 2016 s'élevait à 1 144 millions de dollars (contre 1 029 millions en 2015), dont 565 millions (soit 49 %) pour les fonds verticaux. Au moment de la préparation du présent rapport, 88 % du total des ressources au titre des fonds d'affectation spéciale disponibles ont été programmées pour des activités de programme pour les années à venir.

VI. Ressources au titre des services d'appui remboursables et activités diverses

76. Les ressources au titre des services d'appui remboursables et activités diverses proviennent des services de gestion et autres services d'appui fournis à des tiers et essentiellement des activités suivantes : le programme des administrateurs auxiliaires, le Programme des Volontaires des Nations Unies, les contrats de services de gestion, les activités entreprises à des fins spéciales et le recouvrement des coûts.

A. Produits

77. Le montant des produits a diminué de 12 %, pour s'établir à 525 millions de dollars.

Tableau 13. Produits résultant de services d'appui remboursables et d'activités diverses, 2015-2016
(en millions de dollars des États-Unis)

Ressources d'appui remboursables et activités diverses	2016	2015	Augmentation/ (diminution)	Variation en pourcentage
Produits				
Contributions	84	91	(7)	(8 %)
Contributions des gouvernements contributeurs nets aux dépenses locales des bureaux extérieurs	15	12	3	25 %
Contributions en nature et divers	1		1	-
Virements de fonds et remboursements aux donateurs	(11)		(11)	-
Contributions (montant net)	89	103	(14)	(14 %)
Produit des placements	6	5	1	20 %
Produits divers	430	488	(58)	(12 %)
Total des produits avant élimination	525	596	(71)	(12 %)

Contributions

78. Les contributions, d'un montant de 84 millions de dollars sont indiquées dans le tableau 14 ci-dessous. Celles destinées à des activités entreprises à des fins spéciales comprennent un montant de 24 millions de dollars pour la coordination des activités de développement des Nations Unies dont 20 millions provenant des organismes membres du Groupe des organismes de développement des Nations Unies (GNUD), 4 millions pour les activités d'appui du PNUD aux mesures de sécurité, 3 millions pour le Engagement Facility Fund et 3 millions pour d'autres activités entreprises à des fins spéciales.

Tableau 14. Contributions au titre des services d'appui remboursables et d'activités diverses, 2016
(en millions de dollars des États-Unis)

	Ressources provenant des donateurs			Ressources totales
	Gouvernements de pays donateurs	Gouvernements de pays de programme	Partenaires multilatéraux	
Ressources :				
Programme des administrateurs auxiliaires	17	1	-	18
Programme des Volontaires des Nations Unies	13	-	1	14
Contrats de gestion de services	-	11	-	11
Activités entreprises à des fins spéciales	7	1	26	34
Services d'appui remboursables	-	-	7	7
Total	37	13	34	84

79. Des contributions aux dépenses locales des bureaux extérieurs d'un montant de 16 millions de dollars ont été versées par des pays contributeurs nets et par des pays à revenu moyen supérieur de la région des États arabes (50 %) ; de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (25 %) ; de la région de l'Asie et du Pacifique (12 %) et 13 % de la région Europe et Communauté d'États indépendants.

Produits divers

80. Le montant des produits divers s'est établi à 430 millions de dollars (contre 488 millions en 2015) soit une diminution de 12 %. On trouvera davantage de détails sur les produits du recouvrement des coûts aux paragraphes 87 et 88.

B. Charges

81. Le montant des charges s'établit à 662 millions de dollars, contre 655 millions en 2015, soit une augmentation de 1 %.

**Tableau 15. Charges résultant de services d'appui remboursables et d'activités diverses, par catégorie, 2015-2016
(en millions de dollars des États-Unis)**

Ressources d'appui remboursables et activités diverses	2016	2015	Augmentation/ (diminution)	Variation en pourcentage
Charges				
Activités de développement				
Programme	48	59	(11)	(19 %)
Efficacité du développement	68	54	14	26 %
Sous-total (activités du développement)	116	113	3	3 %
Activités de coordination des activités de développement des Nations Unies	36	34	2	6 %
Activités de gestion	252	238	14	6 %
Activités entreprises à des fins spéciales	60	48	12	25 %
Activités diverses	198	222	(24)	(11 %)
Total des charges avant élimination	662	655	7	1 %

Charges afférentes aux activités de développement

82. Les charges afférentes aux activités de développement se sont élevées à 116 millions de dollars au total (contre 113 millions en 2015), dont 48 millions pour les activités de programme et 68 millions pour les activités visant à l'efficacité du développement.

83. Les charges relatives aux activités de programme comprennent un montant de 7 millions de dollars concernant les contrats de services de gestion (contre 19 millions en 2015) et un montant de 30 millions de dollars concernant le programme VNU (contre 32 millions en 2015) ainsi que 11 millions pour des activités entreprises à des fins spéciales (contre 8 millions en 2015).

Charges afférentes à la coordination des activités de développement des Nations Unies

84. Le total des charges afférentes aux activités de coordination des activités de développement des Nations Unies s'est élevé à 36 millions de dollars (contre 34 millions en 2015). Il comprend des charges de 14 millions de dollars engagées avec les ressources préaffectées par les donateurs à la coordination au niveau des pays, et un montant de 22 millions de dollars alloué par des organismes membres du GNUD à l'appui de la fonction de coordonnateur résident.

Charges afférentes aux activités de gestion

85. Un montant de 252 millions de dollars provenant des ressources liées au recouvrement des coûts a été consacré aux activités de gestion en 2016, soit une augmentation de 6 % par rapport au montant de 238 millions engagé en 2015, rendu possible par une meilleure répartition de la prise en charge des frais de gestion entre les ressources ordinaires et les autres ressources.

Charges afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales

86. Les charges afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales se sont chiffrées à 60 millions de dollars, contre 48 millions en 2015 ; elles représentent les charges engagées au titre des activités de services d'appui remboursables.

Charges diverses

87. Les charges diverses se sont chiffrées à 198 millions de dollars (contre 222 millions en 2015). Sur ce montant, 91 millions de dollars ont été consacrés aux mesures de sécurité du personnel applicables à l'ensemble des organismes des Nations Unies (financées par le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies) ; 17 millions au programme des administrateurs auxiliaires ; 43 millions au règlement de la part du PNUD dans le coût des services communs ; et 24 millions au régime de l'assurance maladie après la cessation de service.

C. Recouvrement des coûts*Principes du recouvrement des coûts*

88. Le PNUD met tout en œuvre pour recouvrer les frais généraux de gestion et d'exécution engagés pour les programmes et les projets financés au moyen de ressources autres que les ressources ordinaires et les coûts de services rendus à d'autres entités des Nations Unies.

89. En 2016, les produits afférents au recouvrement des coûts s'élevaient à 346 millions de dollars (contre 352 millions en 2015), et les charges à 427 millions. Le tableau 16 ci-après en présente une ventilation.

**Tableau 16. Recouvrement des coûts, 2016
(en millions de dollars des États-Unis)**

Recouvrement des coûts	Programmes et projets	Services d'appui remboursables	Total
<i>Produits</i>			
Services généraux de gestion ou d'appui à l'exécution	225		225
Services remboursables fournis à des organismes des Nations Unies	19	42	61
Commissions d'administrateur délégué	8		8
Participation des pays contributeurs nets aux dépenses locales des bureaux extérieurs	15		15
Intérêt	6		6
Produits divers	30		30
Total des produits	303	42	346
<i>Charges</i>			
Total des charges	377	50	427

90. À la demande des donateurs, douze dérogations à la règle du recouvrement des frais généraux de gestion ont été accordées en 2016 (voir le document DP/2017/30, annexe 2). Le PNUD met tout en œuvre pour appliquer strictement le taux de recouvrement des coûts et pour réduire encore davantage le nombre des dérogations.

D. Excédent cumulé

91. L'excédent cumulé fin 2016 s'élevait à 380 millions de dollars (contre 514 millions en 2015) soit une baisse de 26 %. Cette baisse est principalement due à un déficit de 137 millions de dollars ayant été comblé en puisant dans les excédents cumulés des années précédentes, compensé par des ajustements comptables d'un montant de 3 millions.

E. Divers

92. Les produits des accords de gestion de services se sont élevés au total à 11 millions de dollars (contre 5 millions en 2015), dont 11 millions représentent des contributions (contre 7 millions en 2015) ; 2 millions des sommes remboursées aux donateurs (contre 2 millions en 2015) ; et 2 millions des produits divers. Le total des charges s'élevait à 7 millions de dollars (contre 19 millions en 2015), et l'excédent cumulé à la fin de 2016 s'établissait à 48 millions (contre 44 millions en 2015). On trouvera davantage de détails dans le document DP/2016/20/Add.1.

Programme des Volontaires des Nations Unies

93. En 2016, 6 796 Volontaires des Nations Unies venus de 153 pays, ont aidé les organismes des Nations Unies partenaires à mener leurs activités de paix et de développement, dans le cadre de 7 053 missions. Le coût financier de leurs opérations s'est élevé à 203 millions de dollars (201 millions en 2015), somme qui a été financée notamment par un prélèvement de 8,5 millions de dollars sur les ressources ordinaires du PNUD (9,8 millions en 2015). Sur ce montant, les dépenses de programme financées sur ressources ordinaires et effectuées directement par le programme VNU, dans le cadre du Fonds bénévole spécial, des accords de partage des coûts, des fonds d'affectation spéciale et des mécanismes de financement intégral, se sont chiffrées à 18,3 millions de dollars (soit 9 % du total). Le reste des dépenses a été couvert par imputations directes aux budgets des organismes des Nations Unies.

94. Les contributions versées dans le cadre du Fonds bénévole spécial ont augmenté de 6 %, passant de 3,7 millions en 2015 à 3,9 en 2016, reflétant les fluctuations historiques des contributions annuelles versées au fonds. Compte tenu du rôle essentiel des ressources du fonds, le programme VNU cherche constamment à augmenter les contributions pour lui permettre d'explorer, d'accroître et de renforcer le rôle du volontariat et de ses contributions pour les actions de développement.

95. Le montant total des contributions (y compris les contributions pluriannuelles) reçues pour les actions totalement financées du programme VNU, incluant les contributions pour les actions totalement financées des Jeunes Volontaires des Nations Unies et des Volontaires de l'Université des Nations Unies, a diminué de 15,2 %, passant de 7,2 millions de dollars en 2015 à 6,1 millions en 2016. Le programme VNU a diversifié, comme par le passé, ses sources de financement avec des initiatives de partenariat variées, notamment par des actions de coopération Sud-Sud. Tirant profit de l'édition réussie du Forum des partenariats en 2014, une deuxième édition du Forum des partenariats a été organisée en 2016, réunissant des

partenaires tant du Nord que du Sud, réaffirmant les collaborations existantes et en négociant de nouvelles.

96. En ce qui concerne les ressources ordinaires pour les activités institutionnelles, les financements provenant des ressources ordinaires du PNUD en direction du programme VNU, s'élevaient à 8,8 millions de dollars en 2017, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2016 (8,4 millions). Toutefois, ces cinq dernières années la tendance a montré une diminution d'environ 9 % par an. Pour compenser cette baisse, le programme VNU concentre ses efforts sur la mobilisation des volontaires et une gestion financière prudente. Le programme VNU remarque toutefois, qu'il a besoin d'un niveau constant et prévisible de ressources ordinaires pour mener à bien sa mission et faire en sorte que le PNUD, les fonds, les programmes et les autres institutions spécialisées des Nations Unies, aient des volontaires qualifiés.

Programme des administrateurs auxiliaires

97. Vingt-sept gouvernements ont passé des accords avec le PNUD pour la mise à disposition d'administrateurs et cinq des accords pour la mise à disposition d'assistants spéciaux des coordonnateurs résidents. Au 31 décembre 2016, le PNUD administrait 226 administrateurs auxiliaires, dont 84 travaillaient pour ses services ou des fonds et programmes apparentés, et 26 assistants spéciaux.

98. En 2016, le total des contributions s'élevait à 18 millions de dollars, et les charges totales, y compris les dépenses d'appui, étaient de 17 millions de dollars. L'excédent cumulé à la fin de 2016 s'établissait à 17 millions de dollars. Le PNUD a reçu 20 millions de dollars de la part d'autres organismes des Nations Unies et de partenaires afin d'administrer 142 administrateurs auxiliaires pour leur compte, et un montant total de 18,5 millions de dollars a été déboursé, dépenses d'appui incluses.

Appui budgétaire sectoriel

99. Dans sa décision 2008/24, le Conseil d'administration a approuvé l'instauration d'une période pilote durant laquelle le PNUD pourrait contribuer financièrement à la mise en commun des ressources et à l'appui budgétaire sectoriel, au cas par cas et à la demande des pays bénéficiaires, conformément à son mandat et selon les dispositions prévues dans les documents parus sous les cotes DP/2008/36, DP/2008/36/Corr.1 et DP/2008/36/Corr.2.

100. Au Burkina Faso, le PNUD apporte des ressources pour la lutte contre le VIH/SIDA et la promotion des droits de l'homme, deux projets aux ressources mises en commun. La participation du PNUD à l'appui budgétaire sectoriel au Burkina Faso a débuté en 2008 par une période pilote de quatre ans qui a été prorogée pour deux ans deux fois, la seconde prorogation se terminant en janvier 2017. Sur la période 2009-2015, la participation du PNUD à ces financements communs s'élevait à 100 000 dollars prélevés annuellement sur les ressources ordinaires, et à 3,3 millions de dollars prélevés sur les autres ressources (Luxembourg).

101. Le gouvernement du Népal a adopté une approche sectorielle unique en matière de développement de la gouvernance locale aux niveaux central et local, et a recouru à un arrangement de financement conjoint pour rassembler des ressources destinées à financer des initiatives, des projets et des activités liés à la gouvernance locale. Le PNUD a signé l'arrangement le 8 juillet 2014 en vue d'appuyer le deuxième programme de gouvernance locale et de développement communautaire au moyen d'un appui budgétaire sectoriel, et a décaissé une somme de 200 000 dollars en 2015 à l'usage exclusif de ce seul programme.

VII. Réforme de l'ONU et appui aux autres organismes des Nations Unies

102. Le PNUD coordonne les travaux menés par les organismes des Nations Unies dans chaque pays et contribue de façon essentielle à assurer la cohérence des activités de développement. D'après les données disponibles, il a été consacré au financement de programmes communs, aux contributions à des fonds d'affectation spéciale multidonateurs et aux activités d'appui à d'autres organismes des Nations Unies des ressources d'un montant total de 1 532 millions de dollars, contre 1 389 millions en 2015.

A. Fonction d'administrateur délégué du PNUD

103. Le PNUD contribue aux activités de programmation communes par sa participation à la conception de fonds et par l'exercice des fonctions d'administrateur délégué de programmes communs et de fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le compte d'organismes du système des Nations Unies et de gouvernements, ainsi que dans le cadre de sa participation à l'exécution de programmes en qualité d'organisme des Nations Unies. Le montant total des contributions à des fonds d'affectation spéciale multidonateurs reçues par le PNUD a légèrement augmenté, passant de 691 millions de dollars en 2015 à 697 millions en 2016 même que les fluctuations des taux de change aient eu un effet négatif sur le montant total des contributions reçues. Cette croissance peut être attribuée en grande partie aux portefeuilles de projets sur les actions humanitaires et les changements climatiques, ainsi qu'aux bons résultats d'un ensemble de fonds qui s'adaptent de manière flexible pour répondre aux besoins touchants à l'humanitaire, au développement et à la paix. Le montant net des fonds transférés par le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, en sa qualité d'administrateur représentant toutes les organisations participantes, s'est élevé à 748 millions de dollars (contre 764 millions de dollars en 2015), dont 340 millions de dollars virés au PNUD pour ses programmes (292 millions en 2015).

B. Appui aux organismes des Nations Unies

104. Le PNUD offre des services d'appui, avec recouvrement des coûts, aux autres organismes des Nations Unies, notamment aux missions de maintien de la paix. Le montant total des fonds reçus d'autres organismes en 2016 s'élevait à 835 millions de dollars, contre 698 millions en 2015.

C. Activités de coordination des activités de développement des Nations Unies

105. Le PNUD contribue pour beaucoup à la coordination des activités de développement des Nations Unies et à la coordination au niveau des pays des activités d'appui au développement national. Le montant combiné des charges afférentes à ces activités a atteint 129 millions de dollars (93 millions financés sur ressources ordinaires et 36 millions par les ressources provenant de services d'appui remboursables et d'activités diverses).

D. Coût des mesures de sécurité prescrites par l'ONU

106. Dans sa décision 2013/28 relative au budget intégré du PNUD, le Conseil d'administration, prorogeant des dispositions existantes, a décidé d'autoriser à titre exceptionnel pendant la période 2014-2017, l'Administrateur à prélever, outre le

montant de 1 510,4 millions de dollars de ressources ordinaires approuvé aux fins de la composante institutionnelle du budget intégré, jusqu'à 30 millions de dollars sur les ressources ordinaires pour assurer le financement des mesures de sécurité. Au cours de la période 2014-2016, une enveloppe de 5 millions de dollars a été affectée aux activités de lutte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest.

107. Ce montant de 30 millions de dollars fait partie d'une réserve, d'un montant total estimatif de 65,3 millions de dollars en 2015-2016. Le PNUD a dépensé 30,8 millions de dollars (34,5 millions en 2015), dont 25,4 millions (26,9 millions de dollars en 2015) imputés sur les autres ressources. Sur ces dépenses de 30,8 millions de dollars, 20,5 millions (22,3 millions en 2015) correspondent à la part du PNUD dans le programme de coordination de la sécurité sur le terrain et 10,3 millions (12,2 millions en 2015) aux études de conformité aux normes de sécurité, à des travaux d'amélioration de la sécurité des locaux, à des évaluations des effets des secousses sismiques et des effets de souffle et à des déménagements de bureaux.

VIII. Pour un PNUD vert

108. En 2016, le PNUD a continué de démontrer son engagement en faveur de la viabilité environnementale au sein de l'organisation, et a poursuivi la mise en œuvre « Plan mondial destiné à rendre ses opérations durables et neutres vis-à-vis du climat » adopté par le Groupe exécutif du PNUD en 2015.

109. Le PNUD a publié son septième inventaire mondial des émissions annuelles de gaz à effet de serre, comprenant des données provenant de plus de 70 de ses bureaux de pays, et continué de suivre et de rendre publics ses résultats environnementaux dans le cadre de son rapport annuel « ONU - Du bleu au vert ». Des travaux ont été entrepris pour la création d'un outil en ligne d'évaluation et de gestion environnementale afin de remplacer la collecte et le traitement manuels des données. La mise en service de cet outil est prévue pour la fin du troisième trimestre 2017.

110. Le PNUD continue de prendre des mesures pour réduire les effets de ses opérations sur l'environnement tout en accroissant la résilience, l'efficacité et la sécurité opérationnelles. Des systèmes photovoltaïques sont en service ou en cours d'installation dans plus de 20 bureaux du PNUD afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de réduire la dépendance envers les combustibles fossiles et d'améliorer la sécurité énergétique des bureaux.

111. En 2016, le PNUD a continué de faire en sorte que ses opérations mondiales n'aient aucune incidence sur le climat, le Fonds pour l'adaptation lui attribuant la certification « Réduction d'émissions certifiée ».

112. Suite au succès de l'étude pilote de six mois sur l'approvisionnement durable, où le PNUD a géré plus de 50 offres dans 11 pays en utilisant des critères d'approvisionnement durables, l'organisation intègre ces critères dans les documents d'appel d'offres institutionnels et les déploiera en 2017, institutionnalisant ainsi l'approvisionnement durable au niveau mondial.

IX. Fonds administrés par le PNUD

Fonds d'équipement des Nations Unies

113. En 2016, le FENU opérait dans 30 des 48 pays les moins avancés, s'appuyant sur son mandat d'équipement pour favoriser une croissance inclusive dans ces pays.

114. Le produit des contributions nettes au financement du FENU s'est élevé à 52 millions de dollars, en baisse par rapport aux 58 millions enregistré en 2015. La diversification des donateurs du FENU reste élevée, avec 35 partenaires de développement apportant leurs contributions en 2016 (contre 37 en 2015). En 2016, les contributions comprenaient 19,7 millions de dollars provenant de fondations du secteur privé, d'entreprises et des organisations non gouvernementales, représentant 37 % du total des produits. Les principaux donateurs du FENU ont été la Fondation Bill & Melinda Gates, le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, la Fondation MasterCard, la Suède, la Suisse, les États-Unis d'Amérique, l'Union européenne, la Belgique et le Luxembourg. En 2016, les contributions des donateurs aux ressources ordinaires du FENU sont passées à 10 millions de dollars (contre 12 millions en 2015). De ce fait, dans 40 des 48 pays les moins avancés, le total des contributions aux ressources ordinaires est demeuré inférieur au niveau de 25 millions de dollars par an que nécessite le maintien des opérations du FENU, comme prévu dans le cadre stratégique du FENU pour la période 2014-2017.

115. Le montant des charges afférentes aux activités de développement s'est établi, avant élimination, à 63 millions de dollars, dont 60 millions au titre des programmes et 3 millions au titre des activités liées à l'efficacité de l'aide au développement. Le FENU a décaissé 20 millions de dollars sous forme de dons, comptabilisés dans les charges. Le montant total de la réserve opérationnelle du FENU au titre des ressources ordinaires et des autres ressources était de 14 millions de dollars. Avec une gestion efficace des ressources disponibles, le FENU a été en mesure d'atteindre les objectifs attendus en matière d'activités de développement, de gestion et de résultats financiers, tout en maintenant sa liquidité. On trouvera des informations plus détaillées dans les documents suivants : annexe V, DP/2017/30/Add.1, et tableau 11.

116. Le montant de 63 millions de dollars du total des charges ne comprend pas le montant de 2,7 millions imputé au budget institutionnel du PNUD ni le montant de 0,8 million destiné à l'appui aux programmes, qui ont été réservés pour financer les charges de gestion et les charges techniques, respectivement, du FENU. Ces montants ont été dépensés par le FENU mais sont comptabilisés par le PNUD et figurent séparément dans les états financiers.